



Communiqué de presse

Mercredi 21 décembre

Naufrage du TK Bremen : ne transformons pas un accident grave en catastrophe

Le 16 décembre, à peine plus de dix ans après la catastrophe de l'Erika, le TK Bremen, cargo battant pavillon maltais, s'est échoué sur les plages d'Erdeven, dans le Morbihan, au nord de la presqu'île de Quiberon. L'accident a engendré une pollution liée à la dispersion d'une partie du carburant contenu dans les cuves du cargo. Le navire va devoir être démantelé sur site.

Un événement sombre pour les habitants d'une région tristement familière de ces catastrophes... Le dispositif de pompage et de nettoyage est à l'œuvre. Aujourd'hui, il faut aussi anticiper et gérer les dégâts collatéraux du naufrage.

N'ajoutons pas une dégradation à une pollution !

La plage de Kerminihy, classée en site Natura 2000, fait partie du plus grand massif dunaire de Bretagne. Elle accueille une grande variété d'écosystèmes (dunes, étangs, landes...), riches d'une faune et d'une flore fragiles. Sur ce site sensible, l'échouage du cargo risque bien de provoquer des dégâts collatéraux graves pour l'environnement. Ainsi, pour Thierry Dereux, administrateur de FNE, *« les opérations de pompage, le démantèlement et la sur-fréquentation du site peuvent avoir des conséquences désastreuses pour l'équilibre de la dune, très sensible au piétinement de son couvert végétal. Le risque de destruction d'habitats naturels et d'espèces végétales protégées est réel. Nous comptons sur la vigilance des pouvoirs publics pour faire respecter la zone Natura 2000. »*

Le démantèlement sur place aura d'importantes répercussions sur le site et va nécessiter une étude d'incidence Natura 2000. Pour Jean-Luc Toullec, président de Bretagne Vivante, *« les modalités et les techniques de déconstruction doivent être encadrées par l'État sur la base non seulement de critères techniques mais aussi sur des critères environnementaux et sociaux. »* L'urgence et le caractère d'intérêt général, bien réels, ne sauraient être avancés pour justifier de pratiques néfastes pour l'environnement. Un comité de suivi doit être mis en place pour assurer la plus grande transparence dans la conduite du chantier. Il devra intégrer les associations de protection de l'environnement.

Au niveau international, « *la France doit ratifier la convention de Hong Kong de 2009 relative au démantèlement des navires* » ajoute Antidia Citores, chargée de programme transports et infrastructures maritimes pour Surfrider.

France Nature Environnement, Bretagne Vivante et Surfrider solidaires de toutes les victimes des pollutions

Nos associations partagent les inquiétudes des ostréiculteurs de la Ria d'Etel. Cet accident nous rappelle que ces derniers sont souvent les premiers à être touchés par les catastrophes et les pollutions. « *La conchyliculture est une activité économique « sentinelle » de la qualité des eaux*, rappelle Denez L'Hostis, pilote de la mission Mer et Littoral de FNE. *Ils jouent un rôle clé dans la prévention des pollutions. Ce rôle doit être reconnu et valorisé.* »

Agir sur les causes et pas seulement sur les conséquences

Enfin, tous les règlements et procédures n'ont pas pu empêcher le naufrage du TK Bremen. On doit pouvoir avoir les moyens de contrôler les navires et garantir la sécurité lors de l'accès et de la sortie au port.

Ce nouveau naufrage doit nous servir de leçon. Allons nous enfin interdire les vieux rafiots à la navigation et veiller à ce que la taille des navires n'évolue pas plus vite que la réglementation qui les encadre ?